****

**COMMUNIQUE DE PRESSE,** Lyon,le 07 Avril 2020

**Les Opticiens Mobiles®, une société engagée face à la crise sanitaire**

A la suite des mesures annoncées par le gouvernement, l’activité de la société « Les Opticiens Mobiles » s’est restreinte par mesure de prévention et de sécurité afin de protéger ses équipes et ses clients.

Néanmoins, **une partie des membres de la société est mobilisée et engagée pour assurer un plan de continuité du service et soutenir les opticiens indépendants et franchisés du réseau.**

Pour toutes les urgences, la plateforme de prise de rendez-vous en ligne et le service client sont ouverts. Ils assurent le conseil et l’accompagnement des porteurs pour le renouvellement des équipements cassés ou perdus et le renouvellement des équipements inadaptés uniquement sur nouvelle ordonnance en spécifiant le caractère d’urgence.

Seuls les opticiens équipés d’un kit de protection complet peuvent intervenir avec l’accord du client.

A défaut la société propose l’envoi sans frais des équipements par Chronopost directement sur leur lieu de vie ou de travail de la personne.

**Un service est également assuré auprès du personnel mobilisé dans cette crise sanitaire** (médecins et soignants, personnel du commerce alimentaire, livreurs…) afin d’intervenir sur le lieu de leur choix en cas de demande urgente.

**La société se mobilise également pour son réseau et a mis rapidement en place des mesures de soutien pour les opticiens indépendants et franchisés : mesures de protection de leur santé et celle de leurs clients, conseils et accompagnement pour l’obtention d’aides de financement, avances sur les commissions, report du paiement des redevances, suivi régulier par visioconférence pour garder le lien et préparer la sortie de crise.**

*« Les Opticiens Mobiles a su rapidement prendre des dispositions pour son réseau d’opticiens. La société m’a proposé des solutions financières concrètes pour m’aider à traverser cette période difficile et m’a orienté auprès d’acteurs du tissu économique régional. En étant accompagnée notamment lors de points hebdomadaires, je peux d’avantage préparer la reprise d’activité » témoigne Sandra, Opticienne Mobile Partenaire.*

Au-delà du plan de continuité du service, **la société prépare activement la reprise pour honorer son engagement de service à la personne « pour que chacun accède à la santé visuelle sans se déplacer ».** Par ailleurs, elle travaille sur plusieurs partenariats stratégiques et continue sa campagne de recrutement pour mailler le territoire.

**A propos**

***1er réseau national d'opticiens spécialisés pour intervenir sur les lieux de vie et de travail des personnes actives comme des personnes fragiles : à domicile, en établissements et services médico-sociaux et de santé, et en entreprise.***

*Présents sur tout le territoire et acteurs de la prévention et de la coordination en santé visuelle, les professionnels de santé se déplacent sur rendez-vous avec tout le matériel nécessaire pour effectuer la prestation.*

*S’appuyant sur une charte éthique, ils offrent des services et des produits adaptés à tous avec des prix fixes et accessibles ainsi qu'une prise en charge tiers payant. Ils couvrent tous les besoins du porteur : lunettes correctrices, lunettes solaires, lunettes de protection et de sécurité, basse vision, assistants d’écoute, lentilles et, accessoires.*

*L’entreprise est certifiée NF « Services aux personnes à domicile » par l’Afnor et membre fondateur de la Silver Alliance.*

*Contact presse :* *communication@lesopticiensmobiles.com* *– 04 82 90 49 82*



**Suivez-nous sur les réseaux sociaux**